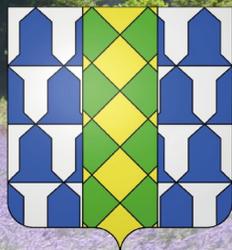


Journal de Montclus et de ses hameaux



L'Agenda des élus

La commune est engagée dans un « Objectif Zéro Phyto » depuis 2017 au niveau Terre Saine. Le contrôle effectué le 21 Septembre est satisfaisant

Conseil Municipal
le 29 Septembre

Assemblée Générale des
Plus Beaux Village de
France les 2, 3 et 4 Octobre
à Montflanquin (47)

Réunion du Syndicat
Intercommunal
d'Information Géographique
le 5 Novembre

Réunion Terrain Projet
Camping-Car Park
le 9 novembre.

Conseil Municipal
le 17 Novembre

Un Proverbe Occitan

« Las femnas fan e desfan
los oustals »
(Les femmes font et défont
les maisons au sens de la
prospérité)

LE MOT DU MAIRE

Les élections municipales ont eu lieu le 15 Mars 2020. Notre équipe a bénéficié de la forte participation de nos concitoyens. Nous vous en remercions vivement. Votre soutien nous encourage à travailler au service de l'intérêt général.

Notre engagement est de mettre en œuvre notre programme sur la durée de notre mandat.

Dès à présent et malgré un premier confinement qui a entravé nos actions, nous nous sommes investi dans :

- **le réaménagement du parking du Pont.** L'horodateur a rapporté 4000 Euros cet été. Cette contribution des touristes est bien acceptée car elle est accompagnée de l'ouverture de notre patrimoine à la visite (château, église) et d'une belle plaquette dessinée par Olivier Girault.

- le lancement du projet aux **abords de l'ancienne cave coopérative** qui comporte une aire payante d'accueil des camping-cars, un enfouissement des ordures ménagères, un parking paysager et un assainissement pour le bâtiment communal.

- l'étude d'un **projet photovoltaïque** sur le toit de l'ancienne cave coopérative en relation avec l'ADEME.



Par ailleurs, d'importants travaux ont été réalisés :

- **le mur de soutènement de Bernas** bâti en pierres pour accueillir les ordures ménagères.
- la création de **revers d'eau en béton** pour éviter durablement les dégâts dû au ravinement : chemins de Puech Maule à Bernas, chemin de la Bruguière, chemin du Sablon

- **l'agrandissement du carrefour de l'Entremont** afin de faciliter l'accès du bus scolaire au nouvel arrêt pour les enfants du quartier. Le changement de l'itinéraire et cet arrêt ont été obtenu grâce à notre participation aux instances décisionnaires de la communauté d'agglomération.

- **la réfection et l'élargissement du chemin** dit « des cannebières » au pont et au village.

- la réalisation d'un **revêtement durable** dans le haut de **Monteil** qui a aussi pour but de réduire les ravinements.

Cette campagne de travaux est financée à hauteur de 70 % par les fonds attribués dans le cadre des arrêtés de catastrophe naturelle.

Enfin l'action municipale a permis de distribuer rapidement des **masques** à l'ensemble de la population, de mobiliser un grand nombre de **volontaires qui ont défrichés**, aménagés et embellis l'accès à la **plage des Beaumes** et d'organiser la projection en avant-première du film **Poly** dans la cour du château. 400 personnes y ont assistés en respectant scrupuleusement les gestes barrières.

Sans l'investissement constant et généreux de vous tous, dans un contexte sanitaire contraignant, tout cela n'aurait pas été possible.

Benoit TRICHOT

LES NOUVELLES DU GARD RHODANIEN

Depuis le 1^{er} Janvier 2020 la Communauté d'Agglomération a pris la compétence Eau et Assainissement.

L'Agglomération lance pour 2021 les chantiers d'utilité Sociale.

Ces chantiers portent sur l'entretien du petit patrimoine (murets en pierre, lavoirs, calvaires...), l'environnement (débroussaillage, aménagements paysagers...), la rénovation 2nd œuvre et bâtiment (peinture, petit carrelage,...).

Nos associations

Emblème de notre village, le château est un exemple remarquable des châteaux forts défensifs de la région depuis le XI^{ème} siècle. L'AACM fut fondée en 2007 et a pour objet d'aider à sa conservation et de permettre des activités culturelles dans son enceinte.



Association des Amis du Château de Montclus

Un « pacte » la lie à monsieur de Vogüé dont la famille est propriétaire du château depuis le XVIII^{ème} siècle. Tous deux partagent les mêmes objectifs et y contribuent financièrement.



L'**AACM** recueille donc des fonds en vue de sa consolidation et organise des événements culturels dans sa cour pour en faire bénéficier avant tout les habitants de Montclus, qui ont tous joué, enfants, dans ses ruines, et aussi un plus large public. Son souhait est de renforcer plus encore les liens unissant Montclus à son histoire et à ce château.

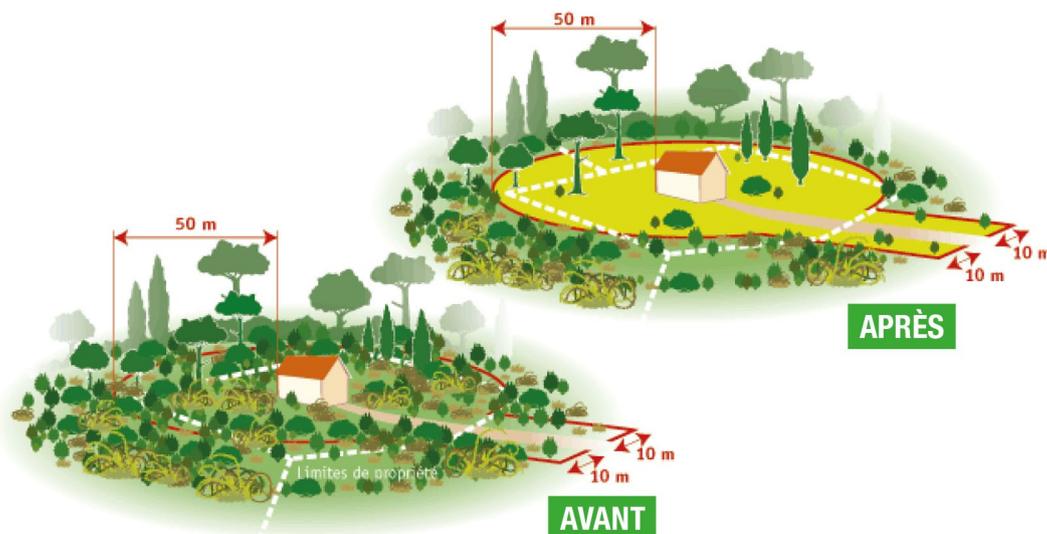
La Réglementation

L'obligation de débroussaillage et de maintien en état débroussaillé s'applique aux propriétaires de terrains situés à moins de 200 mètres des bois et forêts.

Cette opération doit être réalisée autour de votre habitation sur une profondeur de 50 mètres. Le long des voies d'accès à votre terrain (route, sentier, chemin privatif), cette opération doit être réalisée autour de votre habitation sur une profondeur de 10 mètres de part et d'autre de la voie.

Mais un arrêté municipal/préfectoral peut déroger à ces règles.

Renseignez-vous en Mairie



NOTRE ENVIRONNEMENT

L'ambroisie appelée également herbe de Saint-Jean, herbe à poux ou encore absinthe de pays est originaire d'Amérique du Nord. Elle a été repérée en France au milieu du XIX^{ème} siècle.

Elle colonise les bords des routes et des voies ferrées, les friches et les cultures de printemps tel le tournesol. Aujourd'hui toute la moitié sud du pays est concernée.

Son pollen, émis en fin d'été, provoque de fortes réactions allergiques chez les personnes sensibles (5,3 millions en France) : rhinites, asthme, conjonctivite et urticaire...



La plante doit être éliminée par arrachage avant la floraison.

Signaler-là :

Téléphone : 0 972 376 888

Mail : contact@signalement-ambroisie.fr

Site : pollens.fr

À ne pas confondre avec l'Armoise.

Les tiges de l'armoïse sont glabres et ont le parfum caractéristique du génépi ou de l'estragon alors que les tiges de l'ambroisie sont couvertes de poils blancs et n'ont aucune odeur.

Dans le doute renseignez-vous.

Horaires Secrétariat

Lundi, Mercredi,
Jeudi et Vendredi
de 9 h à 12 h
Mardi de 9 h à 12 h
et de 13 h

Les annonces

L'appartement communal
est loué à
M^r Benjamin Vayssette
depuis le mois d'août

Pour toute questions sur les
aides sociales contacter
M^{me} Isabelle Plufer en Mairie

L'Agglomération du Gard
Rhodanien a mis en place
un service de Transport à la
Demande. Contactez
M^{me} Marie-José Llorca au
04 66 89 77 41

Décès Juin :
Noël BONNET

Décès Novembre :
Hervé RIFFARD
Arlette COUDER

Mariage :
Sonia BESSON et
Alain BRUGUIER

Notre histoire

UNE ÉPIDÉMIE À MONTCLUS

Le Choléra d'août 1854

« Aux vomissements de liquide blanchâtre succédaient des selles de même nature. On voyait bientôt le pouls ralentir, les yeux s'enfoncer de plus en plus dans les orbites, la chaleur du corps diminuer, la peau se cyanoser. Les crampes dans les bras et les jambes torturaient le malade. Une soif ardente le dévorait, la respiration ralentissait, la voix s'affaiblissait et la vie s'éteignait ».

C'est ainsi que le médecin belge Tilman décrit, en 1849, les symptômes de la maladie.



Au milieu du XIX^e siècle, l'État civil de Montclus, enregistre au cours des mois d'août de un à trois décès. Or, en août de l'année 1854 on déplore 29 décès. C'est énorme dans un village de 727 habitants. Honorine Gilles, 18 ans, disparaît le 2 août, son père Joseph, 72 ans, le 17 et sa sœur Rosalie le 20. Le fils de cette dernière Henri, âgé de 2 ans, meurt 6 jours après sa mère. Marie Rose Blancher, 65 ans, meurt le 7 et son mari Jean, cultivateur âgé de 79 ans, le 10. Leur fils Augustin, 46 ans, qui a signé l'acte de décès de sa mère, disparaît à son tour le 14. Agathe Jullian, 36 ans, décède le 17 août à six heures du matin. Sa fille Pauline, 14 mois, l'avait précédé d'une heure. Le grand-père Joseph 62 ans meurt le 22. Victoire Guigon épouse Carle décède le 17 août et son fils Jean le 26 à 28 ans. Virginie Prat, 25 ans, meurt le 15 août suivie 10 jours plus tard par son mari Albéric Moulin 28 ans. Louis Trichot, cultivateur, perd successivement trois enfants : Victoire 4 ans, Marie 2 ans et Eulalie 1 an.

Le conseil municipal, réuni le 15 octobre 1854, vote une somme de 259 francs pour « faire face aux dépenses occasionnées par l'épidémie cholérique des temps fâcheux ».

Cette somme est répartie entre le curé qui a secouru les cholériques et hébergé un médecin, les sœurs institutrices qui ont logé deux sœurs de l'hôpital de Pont-Saint-Esprit, un boucher pour l'achat de 14 kg de viande, un pharmacien de Pont pour une caisse de médicaments et pour « acheter divers articles de deuil pour les indigents de la commune ».

Cette épidémie a fait 143 000 victimes en France dont 3 000 dans le Gard.

Xavier Browaeys



Mairie.montclus



www.village-montclus.fr